

ASSOCIATION JOSIANE SALONE,
tous unis contre la BPCO

Connaître
Prévenir
Dépister
la BPCO
au sein de
l'Environnement
Professionnel

Association Josiane Salone, tous unis contre la BPCO

34, rue des Bourdonnais 75001 - Paris

Président / fondateur : Eric Salone +33 6 50 66 26 17 – es@association-j-salone.com

Responsable Communication : Fausto Papetti – fausto@association-j-salone.com

www.association-j-salone.com

Quelques mots sur la BPCO :

La BPCO [Broncho Pneumopathie Chronique Obstructive]

Un acronyme qui tue :

Cette maladie touche en France 3,5 millions de personnes et en tue 17 500 chaque année. Ce nouveau fléau touche principalement les femmes, les baby-boomers.

Mais la BPCO est une maladie silencieuse qui évolue lentement et s'installe sans provoquer de symptômes. Doublement silencieuse, la BPCO est une pathologie non seulement méconnue des patients mais également des médecins. Elle est donc généralement sous diagnostiquée.

Le poids médico-économique de la BPCO :

- En France, le coût annuel pour le système de soins des nouveaux cas de BPCO est de 186 millions d'euros.
- Le coût direct de la maladie est estimé à 3,5 milliards d'euros par an.

Plus nous unirons nos forces pour informer sur cette maladie, rassembler nos initiatives pour la reconnaître, la diagnostiquer, la combattre et aussi la prévenir, plus nous permettrons à toutes celles et tous ceux qui en sont touchés de lui faire front.

Sommaire:

- La BPCO aujourd'hui, un état d'urgence sanitaire
- Des malades qui s'ignorent
- Le poids médico-économique de la maladie
- Généraliser la spirométrie auprès des populations professionnelles encore actives
- En conclusion

Sources de ce rapport :

- *Ministère des solidarités et de la santé. Rapport « Le programme d'actions en faveur de la broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO) ».*
- *Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable. Rapport « estimation des coûts pour le système de soins français des maladies respiratoires ».*
- *Ministère des solidarités et de la santé. « Les retraités et les retraites – édition 2018 » : un panorama complet de la retraite en France.*
- *Enquête European Community Respiratory Health Survey (ECRHS). « Confronting COPD International Survey ».*

- La BPCO aujourd'hui, un état d'urgence sanitaire :

Deux millions de Français souffriraient, sans le savoir, de cette maladie bronchique grave, parfois mortelle.

En France, pour la seule année 2014, elle a tué près de 18 000 personnes. Elle peut être responsable d'un handicap invalidant, d'une réelle souffrance respiratoire, même sans attendre les stades les plus sévères.

Malgré sa fréquence – 8 % de la population de plus de 40 ans atteinte en France – et ses impacts sur les malades et la collectivité, cette pathologie chronique touchant les bronches est peu familière pour la plupart des Français. Elle est souvent assimilée à une simple toux.

La maladie est en progression chez les femmes, la mortalité a augmenté de près de 2 % par an sur vingt ans et des cas de BPCO sont diagnostiqués sur des patientes dès l'âge de 35 ans.

Cette maladie irréversible à évolution négative ne dispose pas aujourd'hui de remède. Juste de traitements dits « de confort ».

- Des malades qui s'ignorent :

Il existe une sous-estimation importante du nombre des malades : de nombreux malades ignorent leur maladie et ne sont donc pas diagnostiqués BPCO, le coût d'entrée dans le parcours de soins n'est donc pas pris en compte.

De nombreux autres ne rentreront pas dans une classification ALD (affection de longue durée) « maladie respiratoire chronique » car ils souffriront surtout d'affections cardiaques ou circulatoires totalement inhérentes à leurs BPCO.

En d'autres termes, ces patients décéderont par exemple d'un arrêt cardiaque, bien avant de décéder d'une probable insuffisance respiratoire qu'ils auraient pu développer jusqu'à un terme fatal si leur système cardiaque avait résisté plus longtemps.

Les estimations font état de 3,5 millions de Français souffrant de BPCO. Une valeur très largement sous-estimée.

- Le poids médico-économique de la maladie :

Le coût annuel pour le système de soins des nouveaux cas de BPCO est de 186 millions d'euros.

- Le coût direct de la maladie est estimé à 3,5 milliards d'euros par an dont 60% sont liés aux exacerbations et 40% au suivi au long cours de la pathologie.
- Le coût moyen de la prise en charge d'une BPCO est estimé à 4000 euros par malade et par an.
- Pour les malades les plus sévèrement atteints, admis en ALD pour insuffisance respiratoire chronique, les dépenses moyennes annuelles de santé (dont 50% sont constituées par les dépenses d'hospitalisation, 20% par les médicaments) sont supérieures à 6 000 euros.
- Le coût moyen d'une oxygénothérapie à domicile est de 10 000 euros par an.

Depuis trop longtemps, l'insuffisance des opérations pour sensibiliser le grand public à la BPCO et améliorer le diagnostic et la prise en charge a compromis toute amélioration de la situation.

- Généraliser la spirométrie auprès des populations professionnelles encore actives :

Avec le concours d'entreprises, l'association met en place des campagnes concrètes de prévention et de mesure du souffle au cœur des entreprises pour faire de la BPCO une réelle priorité de santé.

Comment ? En généralisant la spirométrie. Ce geste simple à adopter qui consiste à souffler pour mesurer son souffle.

La mesure du souffle est aujourd'hui techniquement possible avec l'apparition d'appareils spirométriques jetables, fiables, peu onéreux et faciles à utiliser.

En conclusion :

Avec un diagnostic de la BPCO souvent méconnu ou tardif, moins de 25 % des patients à risque sont diagnostiqués et cela, malgré la présence de symptômes caractéristiques.

Le caractère tardif du diagnostic est, au moins en partie, lié à la trop fréquente banalisation des symptômes par les fumeurs et par les professionnels de santé. Ce qui donne lieu à des cas d'errances médicales pour les patients.

Même quand le diagnostic de BPCO est posé, la mesure du souffle n'est pas réalisée de façon systématique pour évaluer la gravité de la maladie : une étude internationale a montré que seule une personne sur deux ayant un diagnostic présumé de BPCO avait bénéficié d'une mesure de la fonction respiratoire.

La prévalence de la BPCO et des symptômes respiratoires (toux ou expectoration chronique) en France est l'une des plus faibles en Europe, dans les études épidémiologiques.